**2E POSTE PERSONNE AGENTE AUX RELATIONS DE TRAVAIL**

Suite à l’annonce de la retraite de Mme Chantal Côté, le Comité exécutif ouvre un 2e poste aux relations de travail. Cette ouverture vise à permettre une passation adéquate des dossiers. La nouvelle personne sera accompagnée par madame Côté dans ses fonctions, afin d’assurer une transition harmonieuse. La sélection se fera par entrevue comme le prévoit les statuts et règlements du Syndicat du soutien scolaire de l’Outaouais.

La personne est responsable des conseils techniques et assiste la présidence ainsi que la première vice-présidence dans ses tâches. Elle n’a aucun rôle politique et n’a pas de droit de vote.

**Elle assume les responsabilités suivantes :**

1. Tout ce qui est en lien avec les relations de travail.
2. Elle applique la convention collective.
3. Elle est porte-parole des comités en relations de travail (CRT).
4. Elle s’occupe du déblayage des griefs.
5. Elle s’occupe de la médiation pré arbitrale.
6. Elle fait de l’éducation syndicale.
7. Elle peut être amenée à participer aux instances de la centrale et de la fédération.
8. Elle peut être amenée à présider une assemblée.
9. En cas de litige, la personne agente aux relations de travail a un droit d’appel devant le conseil syndical.

**Connaissances et expériences particulières :**

1. Implication syndicale
2. Connaissance et application de la convention collective
3. Compréhension du rôle, des valeurs et des objectifs d’un syndicat
4. Connaissance du fonctionnement du système scolaire
5. Employé d’un centre de service scolaire

**Autres exigences reliées à la fonction :**

1. La personne peut être appelée à travailler le soir et/ou les fins de semaines.
2. Doit avoir un permis de conduire valide et un véhicule

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature doivent fournir une lettre de présentation, remplir le formulaire de mise en candidature (Annexe 1) et faire parvenir le tout à l’attention du comité exécutif par courriel, ou en personne à l’adresse du Syndicat avant la fin de la mise en candidature le 21 octobre, 15h. Un accusé de réception sera émis. Le formulaire est aussi disponible sur le site du syndicat [www.ssso.lacsq.org](http://www.ssso.lacsq.org)

**VERSO →**

À l’attention du COMITÉ EXÉCUTIF

Date d’ouverture : 14 octobre 2025, 8h

Date de fermeture : 21 octobre 2025, 15h

Syndicat du soutien scolaire de l’Outaouais (CSQ)

Adresse : 50 rue Noël, unité 4, Gatineau (QC) J8Z 2M4

819-776-1774

Courriel : d13.outaouais@lacsq.org

**IMPORTANT : Aucune candidature ne sera acceptée après 15h, le 21 octobre 2025. Le comité exécutif du Syndicat reçoit les candidatures et sélectionnera la personne la plus apte à effectuer ce mandat, par entrevue. Ce choix sera entériné lors d’une assemblée générale.**

Le comité exécutif,